



ROËZÉ SUR SARTHE

ARRÊTÉ DE VOIRIE ATTRIBUTION D'UN NUMERO DE VOIRIE

096-2026

Le Maire de ROËZÉ SUR SARTHE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2213-28 et R. 2121-13,
- Considérant qu'il appartient au Maire d'assurer le numérotage des maisons et autres constructions situées sur le territoire communal ;
- Considérant la demande formulée par le propriétaire en vue de l'attribution d'un numéro de voirie distinct pour une nouvelle unité d'habitation située sur la parcelle cadastrée AD n° 70, Chemin des Pommiers,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Le nouveau logement situé Chemin des Pommiers, sur la parcelle cadastrée AD n° 70, se voit attribuer le numéro de voirie suivant : **220 Chemin des Pommiers - 72210 ROËZÉ-SUR-SARTHE**

ARTICLE 2

Le numérotage est matérialisé par l'apposition, sur la façade du bâtiment ou mur de clôture, au-dessus de la porte principale ou, à défaut, immédiatement à gauche de celle-ci, d'une plaque portant le numéro de l'immeuble en chiffres arabes, inscrits en blanc sur fond bleu.

ARTICLE 3

Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue pour les passants empruntant la voie publique. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

ARTICLE 4

Le Maire ou son représentant est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROËZÉ SUR SARTHE, le 18 août 2026


Le Maire, Christophe BERTRE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.
Acte publié et affiché le 18/08/2026

Acte Diffusé à :

- * M. MONTHEARD,
- * Gendarmerie nationale – brigade de la Suze,
- * Bureau de Poste de la Suze sur Sarthe,
- * Service du cadastre,
- * Centre de secours de la Suze sur Sarthe,
- * Communauté de communes du Val de Sarthe (services déchets et eau),
- * SIDERM

Commune de Roëzé-sur-Sarthe

15, rue de la Mairie
72210 Roëzé-sur-Sarthe
tél. 02 43 77 26 22
mairie-roeze@wanadoo.fr